

Pages de Journal

Gérard Parizeau

Volume 56, numéro 1, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104625ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104625ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1988). Pages de Journal. *Assurances*, 56(1), 149–159.
<https://doi.org/10.7202/1104625ar>

Pages de Journal

par

Gérard Parizeau

Montréal, 1^{er} janvier 1985

Je continue la lecture du livre de Graham Fraser intitulé *Le Parti Québécois*⁽¹⁾. Le livre est intéressant, même s'il explique certaines choses d'une manière incomplète ou sous un angle qu'un Canadien français n'aurait pas imaginé. Écrit en anglais d'abord, il a été traduit, fort bien d'ailleurs par Dominique Clift qui, dans le journalisme, a une place à part.

149

Certaines choses ne sont pas tout à fait exactes, à mon avis. Ainsi, l'auteur écrit, à propos des Canadiens français : « Étant donné que le pouvoir économique leur était refusé (sic), il n'est peut-être pas étonnant que la politique, le gouvernement, l'université, le journalisme et la littérature aient attiré les meilleures énergies et les esprits les plus brillants de cette société ».

On ne peut vraiment pas dire que le pouvoir économique leur était refusé. En effet, un certain nombre ont eu des entreprises assez considérables. Malheureusement, la plupart des gens ayant une certaine aisance n'orientaient pas leurs fils vers les affaires ; ils les dirigeaient plutôt vers les professions dites libérales. Ce fut le cas, par exemple, de Joseph Masson et de Joseph Trestler, pour ne citer que deux exemples, dont les entreprises disparurent après leur décès.

Le clergé poussait à raisonner ainsi. Mgr Paquet, par exemple, écrivait ceci : « N'allons pas descendre du piédestal où Dieu nous a placés pour marcher au pas vulgaire des générations assoiffées d'or et de jouissance ». Il n'était pas le seul à raisonner ainsi puisque, vers 1906, un professeur d'Errol Bouchette disait ceci à son ancien élève : « Le commerce, l'industrie sont des occupations matérielles ; nous, Canadiens-Français, sommes faits pour quelque chose de plus noble ; soyons cultivateurs comme Cincinnatus, orateurs comme Cicéron et Bossuet ; la charrue, la tribune, la chaire nous appellent ; lais-

(1) Éditions *Libre Expression*, traduit par Dominique Clift.

sons les biens matériels aux natures plus grossières ». (Discours de réception de Gérard Parizeau à la Société royale du Canada, le 19 mars 1960).

Héritage du régime français, l'orientation traduisait une estime exagérée pour les professionnels ou le clergé, tandis qu'on frappait d'ostracisme ceux qui se dirigeaient vers les affaires. Depuis, l'atmosphère du milieu a bien changé. Aussi, les francophones occupent-ils des postes importants dans un monde nouveau.

150 Par ailleurs, il faut admettre que les grandes affaires, pendant longtemps, leur ont été à peu près fermées⁽²⁾. Tout cela changea à partir du moment où l'on modifia le mode d'enseignement et, dans un domaine plus pratique, lorsque le gouvernement ayant nationalisé l'électricité, on confia à un certain nombre d'entreprises ou de firmes d'ingénieurs des travaux importants auxquels ils n'avaient pas accès auparavant. Grâce à cela, des ingénieurs canadiens-français, par exemple, ont eu accès au monde et, en particulier, au monde africain où ils ont eu, depuis quelques années, une activité considérable dans certains pays et dans certains milieux ; des bureaux d'avocats et d'experts-comptables très importants ont vu le jour ; des grandes entreprises ont été créées. Des banques et des groupements financiers, commerciaux et industriels sont devenus la chose d'un groupe plein d'allant et ayant la formation voulue.



Je me rends compte que je n'ai pas parlé ici du décès de mon ami Paul Dozois. J'avais pour lui la plus grande estime, car je savais d'où il était parti et jusqu'où il avait atteint à l'exécutif de la Ville de Montréal, puis en devenant ministre des Finances de la province de Québec, sous M. Duplessis et également sous M. Johnson.

Dans une lettre adressée à son fils, il exprime des sentiments religieux devant lesquels je m'incline. Comme je le faisais également

(2) Les maisons anglaises de l'époque ne mettaient, en effet, aucune bonne volonté pour former les jeunes francophones. A l'occasion, une très grande entreprise pouvait exister, telle celle qu'on trouvait à Lévis au milieu du siècle dernier. Il y avait également celles de F.-A. Senécal ou certaines institutions financières comme la Banque du Peuple et, plus tard, la Banque d'Hochelaga. Mais de toute manière, il est évident que les anglophones ne mettaient aucune bonne volonté à la formation des autres, sauf, dans certains cas comme celui de Joseph Masson, entré tout petit commis au magasin de Montréal des frères Robertson et devenant par la suite le propriétaire principal de l'établissement.

devant son grand bon sens et son aptitude à juger les choses et les gens avec calme et avec un esprit pénétrant.

10 janvier

L'Académie canadienne-française vient d'accorder son prix à Mme Madeleine Ouellette-Michalska pour son livre intitulé *La maison Trestler*.

On a sans doute voulu reconnaître l'aimable fantaisie de son auteur. Je m'incline, tout en ne reconnaissant plus la griffe du fondateur de l'Académie. En toute simplicité, j'aime le livre pour son style un peu échevelé, mais assez charmant et pour l'imagination de son auteur.

151

Qu'on ne voie pas là une réaction acrimonieuse de l'auteur de *La Seigneurie de Vaudreuil et ses Notables*, mais simplement mon opinion sur un livre qui m'a plu pour sa spontanéité et sa fraîcheur. Est-ce suffisant pour justifier un prix ? Je ne sais pas. J'aurais tendance à en douter.

Nice, 20 janvier

Sous le titre de *La grande famille-épreuve du docteur Craft*, on présente la photographie d'un groupe de mères, fécondées *in vitro*, dans le service de gynécologie du médecin. Jusqu'ici, tout va bien : les enfants avancent en âge lentement et normalement, semble-t-il. Tout le monde est souriant, y compris les intéressées. À la place du médecin, je ne serais pas entièrement rassuré, cependant. Si les bébés semblent physiquement normaux, que seront-ils plus tard intellectuellement et moralement ? Et quelle responsabilité aura-t-on, si le processus s'avère incomplet ? Si l'on a pu vérifier tout de suite sur des animaux, on n'a pas encore pu le faire jusqu'ici dans les expériences de laboratoire autrement que sur des bêtes. Or, entre l'homme et la bête, il y a ce qui fait l'homme, au fur et à mesure qu'il se développe.

Je me rappelle ce que disait mon père il y a bien longtemps, à propos des remèdes nouveaux qui faisaient des cures extraordinaires chez certains, mais que d'autres ont ingurgités avec des conséquences graves. Ainsi, la thalidomide et tant d'autres remèdes-miracles, qui ont laissé des traces affreuses ou encore que le patient ne pouvait assimiler sans se causer un plus grand mal.

La question que je pose indique chez moi un certain pessimisme ou tout au moins une crainte qui ne disparaîtra pas tant qu'on n'aura pu vérifier le résultat final. Or, pour cela, il faudra attendre encore plusieurs années, peut-être vingt ans.

Dans l'intervalle, on doit reconnaître qu'on a accompli une oeuvre qui a une grande valeur, aux points de vue médical et sociologique.



152

La maison Renault a eu des résultats déplorables l'année dernière, auxquels a contribué sans doute le climat social qui règne dans la compagnie. Comment veut-on que, par des grèves qui bouleversent le travail et la vente, on puisse avoir autre chose que d'énormes déficits ? Surtout quand le grand patron de la C.G.T. critique lui-même la qualité et la valeur du produit.

Quand on sait comment les fabricants américains ont survécu à la crise, l'on s'étonne que chez Renault, on n'ait pu trouver autre chose que mauvaise volonté du côté du travail et critiques ouvertes chez les syndicats. Chez Chrysler, par exemple aux États-Unis, on a changé de chef, tout en lui apportant l'aide du syndicat et du gouvernement. Ainsi, après plus d'un an et avec un marché redevenu actif, on a transformé l'entreprise au bord de la faillite en une société devenue vigoureuse et ayant évité le gouffre qui s'ouvrait devant elle.



J'ai dit à plusieurs reprises ici, comme je n'étais pas rassuré sur mon livre traitant de la seigneurie de Vaudreuil. À quelques reprises, j'ai exprimé des doutes sur sa qualité véritable. Or, je reçois d'un historien une lettre qui me fait bien plaisir. Je rappelle qu'il est un spécialiste du régime seigneurial dont j'ai étudié certains aspects justement dans *La Seigneurie de Vaudreuil et ses Notables*. Voici un extrait de sa lettre : « Je me suis fait comme auteur de recension une réputation de terroriste, parce que j'ai horreur des historiens qui ne sont pas capables d'être simples et qui manquent de sensibilité ou d'humanisme. Or, je retrouve dans votre livre la bonne simplicité naturelle de l'écriture et de l'exposé. On a affaire en même temps à un auteur qui a de la culture ; parmi ceux qui ont écrit sur le dix-neuvième siècle, vous êtes un des rares chez qui on sent à toutes les

pages l'homme qui s'intéresse à tout l'homme, autant dans les gestes de la vie quotidienne (car l'objet de l'histoire, c'est tout de même l'homme qui a vécu) que dans les préoccupations littéraires ou artistiques ; si, par exemple, je vous compare à *** qui ne voit, lui, que l'*homo economicus* et la courbe des prix du blé, le parallèle est largement à votre profit. L'historien doit être un homme complet, à la tête bien faite, qui voit la société dans toutes ses manifestations ».

Si je me permets de citer cette lettre, c'est parce que je veux la mettre en regard de ce critique de l'Université Laval qui s'est contenté d'écrire à peu près ceci : il y a là un livre qui ne nous apprend rien, à nous historiens ; il peut cependant être lu avec un certain intérêt par le public.

153



Depuis plusieurs années, le comité de toponymie de Montréal a décidé de changer le nom de certaines rues, qui ne correspondent à rien d'intéressant ou de notoire dans l'histoire de la ville. Ainsi, on a remplacé *Maplewood Avenue*, qui longe la propriété de l'Université de Montréal, par boulevard Édouard-Montpetit. On a également supprimé le nom de certains gouverneurs ayant laissé un souvenir détestable dans l'histoire de la Colonie, comme sir James Craig.

Assez curieusement, la ville d'Outremont s'est refusée à donner le nom de M. Montpetit à la partie de l'avenue Maplewood qui se trouve dans la municipalité.

Ai-je noté précédemment qu'on m'avait laissé entendre, à l'Université de Montréal, que le comité de toponymie se préparait à donner le nom de mon père à une des rues nouvelles ? J'avais accepté en toute simplicité, au nom de la famille, tout en disant : « Mais si à Napoléon I^{er} on a attribué un petit bout de rue, que sera-ce pour mon père ? » Je ne savais pas que la rue Napoléon avait été nommée ainsi, non pour rappeler Bonaparte, général de la République, mais en souvenir du fils d'un des échevins de la Ville de Montréal.

Depuis, il y a eu la rue Pariseau, destinée à rappeler le nom de Léo Pariseau, physicien de renom attaché à l'Hôtel-Dieu. On a oublié l'autre. Et, cependant, comme directeur de la faculté de médecine, puis doyen, il avait rendu de très grands services, à une époque critique de l'Université.

Nice, 25 janvier

Si je ne suis pas allé entendre hier après-midi le professeur Laborit au Cercle universitaire méditerranéen, c'est que psychologiquement, je n'étais pas prêt. Très curieusement, à mon arrivée à Nice, je sens qu'il faut m'adapter. Et cela me demande huit jours plus ou moins, mesure anglaise, comme l'écrivaient les notaires canadiens au siècle dernier. C'est par le sommeil, la flânerie, l'absence de rendez-vous, le calme que je me prépare à aborder le domaine des idées. Si cela peut sembler curieux, c'est exact.

154



Chez Renault, le bouc émissaire est le président qui est remplacé par l'ex-président de Péchiney, M. Besse, dont on dit à *L'Humanité* qu'il est « un dégraisseur efficace ». Comme chez Peugeot, on croit que ce qu'il faut faire, c'est diminuer un personnel trop abondant.

C'est hélas ! ce qu'il faut faire un peu partout. N'avons-nous pas nous-mêmes été forcés de renvoyer des gens, après un examen minutieux de la situation ?

Les affaires ne sont pas chose facile. Il faut les surveiller de très près et être prêt à changer de cap ou à revoir les méthodes de production et d'administration à un moment donné. Il ne faut pas changer pour le plaisir du simple changement, tout est question de mesures prises à temps, de coût de revient et d'ouverture sur le marché. C'est pourquoi, au moins une fois par année, nous tenons des *séminaires*. Qu'on les appelle ainsi ou autrement, ils ont pour objet de nous permettre de nous poser des questions sur les méthodes de travail, sur l'évolution du marché et sur la manière d'y faire face. S'adapter n'est pas suffisant, il faut savoir modifier à temps.



J'ai reçu un mot de Victor Barbeau, en réponse à une lettre que je lui avais adressée à l'occasion d'un article paru sur lui, sous la signature de Roger Duhamel. Il m'écrit ceci : « Vous dirais-je que je suis touché à la pensée de nous savoir si près et si loin ». Il est vrai que si nous habitons dans le même immeuble, nous ne nous voyons

guère. Il n'y a de commun entre nous que le respect de la langue et un désir de qualité ; ce qui est déjà beaucoup, il est vrai.

•



À l'occasion de l'inflation, certaines sociétés – les banques en particulier – ont trouvé un moyen efficace d'augmenter leur capital-actions. Elles ont offert à leurs actionnaires de souscrire des actions nouvelles à même les dividendes déclarés par la société. Le succès a été tel que certaines ont été forcées de limiter la souscription à une période d'années ou à un nombre particulier d'actions. D'autres sociétés ont dû supprimer le droit à la souscription, tant le capital accru les forçait d'augmenter le montant total des dividendes.

155

Il y a là une chose à noter, comme une solution qui apporte des résultats, mais aussi des problèmes.



Au lancement de mon livre récemment, à la Bibliothèque nationale, j'ai vu venir à moi un monsieur qui me tend la main, en me disant : « Je veux connaître celui qui ne veut pas avoir recours à l'État pour faire paraître ses oeuvres ». Je lui explique qu'à cause de la situation de mon fils, au ministère des Finances, je n'ai pas voulu qu'un quelconque député puisse demander, en Chambre, s'il était vrai que le père du ministre des Finances faisait paraître ses livres, grâce aux subventions de l'État. . . Mon fils m'a souvent fait remarquer qu'il s'agit non pas de l'aide à l'auteur, mais à l'éditeur. « Tu es bien un des seuls à ne rien demander au gouvernement », m'a-t-il affirmé. Dans aucune de mes initiatives, je n'ai voulu avoir l'aide de l'État.



Dans mon livre sur Denis-Benjamin Viger, j'ai raconté comment celui-ci, Louis-Joseph Papineau et Austin Cuvillier⁽³⁾ avaient obtenu la tête de lord Dalhousie, au siècle dernier. Ils avaient invoqué la dureté de l'homme, qui ne se gênait pas pour remplacer les francophones de la Colonie par des Anglais ou des Américains, aux

⁽³⁾ Joseph Masson a été vice-président de la Banque de Montréal. Austin Cuvillier l'y avait précédé au conseil d'administration.

postes les plus importants. À tel point que Mgr Lartigue était intervenu en disant que si cela continuait, on n'aurait plus que des occupations subalternes. Devant l'afflux des protestations et la maladresse de l'homme, le ministre des Colonies en Angleterre avait décidé de le déplacer, en le nommant vice-roi des Indes car, dans l'esprit de l'époque, un cadet de famille avait droit à un poste aux Colonies.

156 J'ai retrouvé le souvenir de lord Dalhousie dans un livre de Michel de Grèce. Dans *La Femme sacrée*, celui-ci rappelle qu'avant de mourir, le rajah de Ransi avait nommé sa femme régente, en lui confiant la garde de son fils adoptif et en chargeant le gouvernement anglais de faire exécuter ses dernières volontés. Lord Dalhousie refusa de reconnaître le testament et de se rendre au désir exprimé par le rajah. Il menaça d'envahir le territoire de Ransi, si on s'opposait à ce qu'il devînt possession anglaise. On retrouve bien là l'homme dont on a déploré les abus d'autorité au Bas-Canada.



Dans ce livre sur Gaston Gallimard, éditeur français du vingtième siècle, je retrouve à la fois la personnalité très forte de l'homme, pas toujours sympathique, il est vrai, et l'extraordinaire éditeur, qui a réuni autour de lui un très grand nombre d'auteurs parmi les plus intéressants de sa génération.

L'homme d'abord, entièrement dévoué aux auteurs et à la littérature de son temps, celui qui a fait paraître les oeuvres d'un grand nombre d'écrivains, tout en livrant une bataille acharnée à son collègue Bernard Grasset. Il y a aussi l'aspect moins plaisant de celui qui s'est rendu malade pour ne pas prendre part à la guerre de 1914. Mais il y a surtout l'éditeur qui avait un flair étonnant et qui choisissait ses auteurs avec un remarquable sens de la réussite. Au théâtre, il a travaillé avec Jacques Copeau à ce théâtre du *Vieux Colombier*, où je suis allé si souvent en 1922. Avec d'autres de sa génération, il a fondé la librairie Gallimard et la *Nouvelle Revue Française*.

À ce sujet, je me rappelle être allé avec Jean Nolin, au Théâtre du samedi, le jour où, à Paris, on discutait de la *Nouvelle Revue Française*. On se demandait si, pour y être accueilli, il fallait être pédéraste. Il est vrai qu'André Gide en était le directeur, mais quel groupe extraordinaire de collaborateurs il avait autour de lui ! Cette

époque, c'est celle que décrit le livre de Pierre Assouliène sur Gaston Gallimard.



Jean Nolin était alors secrétaire du bureau de Paris de la Commission des alcools, comme on l'appelait vers 1922, au moment où le gouvernement de M. Alexandre Taschereau avait nationalisé le commerce des vins et des alcools dans la province de Québec, tandis qu'aux États-Unis et dans le reste du Canada, on décrétait la prohibition.

157

Jean Nolin était le plus charmant compagnon que l'on puisse imaginer. Adolescent, il avait écrit un livre intitulé *Les Cailloux* dont, à l'École des Hautes Études Commerciales, on se moquait⁽⁴⁾. À ce moment de sa vie, il avait une fantaisie bien charmante qui, parfois, héberluait nos maîtres des H.É.C. Je me rappelle qu'un jour, à une question posée par M. Victor Doré, il avait répondu par de longues pages sur ce papier-ministre dont on se servait alors. Dans un verbiage assez ordonné, il avait conclu en disant : « Je crois avoir suffisamment exposé le problème pour n'avoir pas à le résoudre ». Suffoqué, mais frappé par l'intérêt que présentait l'exposé, M. Doré lui avait donné la note voulue pour lui permettre de passer.

À l'époque, il y avait aux H.É.C. un certain nombre de phénomènes, comme Jean Nolin, attirés à l'École par le prestige de M. Édouard Montpetit, en particulier.



On donne à Nice une série de concerts consacrés à la musique contemporaine. J'ai assisté à l'un d'eux où dominait le violoncelle. Il ne fallait pas y chercher des harmonies conventionnelles ou plaisantes ; mais comme le violoncelle s'adapte bien à cette musique heurtée, brutale parfois ! Il ne faut pas demander au compositeur ce qu'il ne veut pas ou ne peut pas nous donner.



Je reviens sur la question de la Commission des alcools, comme on l'appelait à l'époque.

⁽⁴⁾ Même si Marcel Dugas avait écrit de l'auteur : 'Un poète nous est né'.

La prohibition de la vente de l'alcool, tant aux États-Unis qu'au Canada, fut le point de départ d'un banditisme généralisé. Seule la province de Québec avait tenu à contrôler la vente dans la province, tout en voyant aux achats : source de profits plantureux. Je veux noter ici qu'au point de départ de certaines fortunes considérables au Canada, on trouve le commerce illicite des vins et des alcools, tant au Canada qu'aux États-Unis, pendant toute la durée de la prohibition.

158 Un jour, dans un club de Montréal, des commerçants reprochaient à un des membres présents d'avoir bâti sa fortune sur l'exportation illicite d'alcool. Celui-ci leur répondit avec un cynisme certain : « La seule différence entre vous et moi, c'est que je dirige personnellement les convois vers les États-Unis et que je touche le prix intégralement, tandis que, passant par des intermédiaires, vous faites voler ».

Un procès célèbre fut intenté à certains exportateurs canadiens. Un grand avocat évita la condamnation de ses clients, en invoquant, si je me rappelle bien, que le gouvernement canadien ne pouvait arrêter ses clients parce qu'ils payaient les taxes canadiennes.

À un moment donné, aux États-Unis comme dans le reste du Canada, on se rendit compte que la prohibition n'empêchait pas les gens de boire du mauvais alcool. Aussi, revint-on assez rapidement au contrôle de la vente, après qu'on eût constaté les dégâts moraux qu'entraînait une prohibition incontrôlable.

6 février

J'ai reçu la visite de Gilbert Choquette qui était de passage à Nice. Il vient de recevoir le prix du Livre de France. J'ai aimé la conversation que nous avons eue à bâtons rompus sur la littérature au Québec. Quel charmant homme il est ! En causant avec lui, je me suis rappelé le souvenir de son père, cultivé, excellent avocat attaché au contentieux de la Ville de Montréal. Gilbert Choquette est un esprit élégant, précis qui évoque l'exubérance et la gentillesse de sa mère. Avec lui, on a l'impression d'un homme arrivé à sa complète maturité. Il nous explique rapidement sa manière de procéder. Avant d'écrire, il attend l'étincelle, l'idée-maîtresse, qui l'accompagne tout au cours de son écriture.

Je lui ai parlé de mes personnages, avec qui je vivais presque constamment et qui rapidement devenaient mes amis. Il a bien ri

quand je lui ai dit que Germaine me rappelait à l'ordre ainsi : « Gérard, sors du dix-neuvième siècle et réponds-moi ! »

J'espère que son livre paraîtra en France, ce qui lui ouvrirait des débouchés qu'il ne peut pas avoir actuellement au Canada, quelle que soit la qualité de son oeuvre.

Notre conversation me rappelle celle que nous avons eue il y a quelque temps chez nos amis les Sylie, qui nous avaient invités avec Jacques Brossard. Chez ce dernier, j'ai trouvé une précision d'esprit et une fantaisie vraiment charmante.